

VILLE DE SCEAUX

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2024 COMMUNICATION DU MAIRE

OBJET : Retour sur les Jeux olympiques et paralympiques à Sceaux

Ainsi que vous l'avez nécessairement observé, l'année 2024 a été marquée à Sceaux par un ensemble d'initiatives autour du sport et des valeurs olympiques.

Nous avons souhaité que ces initiatives soient fédératrices pour les Scéens de tous âges et exemplaires sur le plan de l'organisation.

Il me semble que nous y sommes parvenus, et je tenais à vous apporter quelques informations pour vous permettre de mieux évaluer l'impact que ces initiatives ont pu avoir sur notre commune.

Notre Ville a ainsi pleinement répondu aux propositions de la Métropole du Grand Paris, de la région Ile-de-France et de l'Etat de faire vivre les Jeux au sein des territoires, et notre candidature a été retenue pour la mise en place de l'un des 10 sites de célébration officiels. Sceaux a ainsi été la plus petite commune de la Métropole ayant organisé l'un de ces sites de célébration.

DES EVENEMENTS FEDERATEURS

Sceaux, terre de jeux

Ce « club 2024 » organisé naturellement à la fois pour les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques s'est inscrit dans la continuité d'un ensemble d'actions que nous avons menées pour la promotion du sport.

Dans la perspective de Paris 2024, la Ville s'est en effet inscrite dans le label Terre de Jeux valorisant l'événement à venir avec des actions ponctuelles au cours de l'année scolaire 2023-2024.

La plupart des manifestations emblématiques de la Ville ont ainsi dédié une partie de leur programme à la célébration des jeux, du cross jusqu'à la Sainte-Estelle de mai dernier

Le mur de l'hôtel de ville a pu accueillir en mars l'exposition *Les elles des Jeux* réalisée par le musée national du sport.

À noter également la fresque réalisée par Tim MARSH sur le poste électrique Camberwell.

Les actions scolaires et périscolaires menées par nos éducateurs et animateurs ont été développées en ce sens, avec notamment le TOP 92 et, en mai dernier, les Olympiades.

Je rappelle à cette occasion que si le dispositif Génération 2024 n'a pas été mis en œuvre complètement à Sceaux, c'est parce qu'il était du ressort uniquement de l'Éducation nationale et que la plupart des enseignants des écoles de Sceaux n'ont pas souhaité s'en saisir.

Toutes ces actions ont permis de promouvoir les Jeux olympiques et s'inscrire dans la dynamique nationale.

Au fil de l'année, des clubs sportifs locaux se sont appropriés cette dynamique et ont apporté leur concours à différentes actions.

Les Scéens et Scéennes ont été au rendez-vous

A l'issue des Jeux olympiques et paralympiques, nous avons pu observer que le public a été au rendez-vous de cet événement international exceptionnel.

Les deux sites de célébrations ont en effet enregistré une fréquentation globale de 36 600 entrées.

Le site de célébration au jardin de la Ménagerie, diffusant les jeux olympiques du 25 juillet au 11 août (18 jours), a enregistré 34 772 entrées, avec une moyenne de 1 929 entrées par jour et des pics d'affluence sur une journée à plus de 3 000 entrées (3 481 personnes le 3 août), et ce en dépit de conditions météorologiques parfois capricieuses.

Le site de célébration au jardin du château de l'Amiral, diffusant les jeux paralympiques du 28 août au 8 septembre (12 jours), a comptabilisé quant à lui 1 828 entrées, avec une moyenne de 152 entrées par jour et des pics d'affluence sur une journée à plus de 250 entrées.

Cette fréquentation moindre, prévisible en partie au regard de la période de fin de vacances et de rentrée scolaire, et anticipée par un déport du site à l'Amiral, est particulièrement due également à une météo exécrable qui n'a pas encouragé la fréquentation du site.

Je souligne néanmoins que, contrairement à la plupart des autres sites de célébration, notre Ville a fait le choix de maintenir la diffusion sur l'ensemble des journées des Jeux paralympiques. Le choix était délibéré de notre part, marquant ainsi notre engagement pour le handisport, et l'engouement national pour la pratique handisport à l'occasion de ces jeux nous a donné raison.

Les deux sites ont accueilli un public très varié, intergénérationnel, familial, dans une excellente ambiance conviviale, sans aucun problème de sécurité.

Ce public comprenait de nombreux Scéens, mais également beaucoup de personnes extérieures à Sceaux, y compris des étrangers venant de pays européens, des Etats-Unis, d'Inde et autres pays du monde entier. Les retours ont tous été extrêmement positifs et nous tenons le Livre d'Or à la disposition de chacun qui souhaitera le consulter.

Plus de 200 enfants des accueils municipaux de loisirs sont venus sur le site de célébration et ont pu profiter des animations proposées.

Par ailleurs, 138 enfants des accueils municipaux de loisirs et du conseil d'enfants ont eu la chance d'assister directement à des épreuves, accompagnés par les animateurs de la Ville. Ils ont pu assister à des épreuves de rugby féminin à 7 au stade de France, d'équitation au château de Versailles, de tennis à Roland-Garros, de goal-ball à l'Arena Sud, de para-athlétisme au stade de France.

De nombreuses pratiques sportives valorisées

Outre la diffusion des épreuves sur grand écran, avec une qualité visuelle et sonore remarquable et saluée par tous, les animations sur notre site de célébration ont permis la pratique de 14 sports différents à savoir : beach-volley, pétanque, tennis de table, badminton, escrime, rugby, judo, taekwondo, boxe, escalade, gymnastique (trampoline), athlétisme, foot drone, tir de précision (électronique). Sans compter des activités sportives et ludiques pour les plus jeunes : joute, parcours relais, saut de haies, etc.), pour tout public un babyfoot, et encore un bac à sable pour les plus petits.

12 prestataires ou associations ont proposé des activités sportives, dont 4 clubs scéens ou conventionnés avec la Ville : le Judo club de Sceaux, SP training, Sceaux arts martiaux, Antony Metro 92 (rugby) et le club d'escrime de Bourg-la-Reine.

Les autres activités ont été proposées par les animateurs et les cinq éducateurs sportifs de la Ville,

Une convivialité alimentée par des acteurs locaux

L'attrait pour les sites de célébration de Sceaux résidait également dans l'ambiance festive, de détente et de restauration. Outre le fait que le site de célébration ait été organisé dans un jardin offrant un espace verdoyant et feutré, la mise à disposition de chiliennes, d'espaces de restauration et du grand chapiteau a été particulièrement appréciée du public, tout comme la fourniture de nombreux goodies utiles : chapeaux, coussins, bâtons de maquillage, éventails, gourdes, etc. Au total, plus de 28 000 goodies ont été distribués.

Neuf prestataires de foodtruck ou de buvette sont intervenus sur le site de célébration. La Ville a proposé une offre de quatre stands de restauration en simultané. Quatre commerçants scéens ont pu y prendre part, à savoir : So'phenicia, 38°Tea, Mimmo et Tata Toyo. A noter que tous les commerçants se sont vus proposer de participer.

Et des actions culturelles sous le signe de la performance

Le site de célébration a été aussi l'occasion d'actions plus variées. Notamment la projection le soir de l'inauguration du film grand public *Rasta Rockett*, la présentation de l'exposition *Empreintes 1924-2024, 100 ans d'héritage olympique de la Métropole du Grand Paris*, et une performance artistique en direct avec la réalisation d'un portrait devant le public de Léon MARCHAND par l'artiste scénenne Léni WHITFORD.

DES MODALITES D'ORGANISATION EXEMPLAIRES

L'organisation de différents événements au fil de l'année a donc permis de fédérer de nombreux Scéens et Scéennes et notamment les enfants et les jeunes autour des valeurs olympiques et paralympiques et de les sensibiliser sur le handicap.

Elle a également constitué un projet partagé entre de nombreux services qui se sont mobilisés sur un même fil rouge, facteur de cohésion.

Je tiens d'ailleurs à saluer tout particulièrement l'action et l'engagement de notre chef du service de l'Action sportive, Jérôme MAINTENANT, qui a assuré avec une petite équipe le pilotage opérationnel de ces événements dans le cadre de comités techniques, de comités de pilotage et qui a assuré la gestion administrative de cette opération d'envergure.

Naturellement, plusieurs autres services ont été fortement mobilisés et je les en remercie et les félicite toutes et tous : service Espace public, service Bâtiments, service Communication, etc. Au total, 21 services municipaux (sur 39) ont été concernés par la préparation et/ou et la gestion de l'année olympique à Sceaux. Je demande au directeur général des services d'en remercier tous les acteurs au nom du conseil municipal.

La Ville a aussi veillé à ce que l'organisation de l'événement soit exemplaire sur le plan environnemental. Ainsi, des écocupes ont été utilisés plutôt que des verres jetables, des corbeilles de tri ont été mises en place et un tri supplémentaire des déchets a été réalisé pour un recyclage optimisé de plus de 17 tonnes de déchets sur 21 collectées, les goodies distribués étaient en matières recyclées et comprenaient notamment des gourdes permettant aux visiteurs de prendre de l'eau aux fontaines à disposition ; de nombreux cendriers de poche ont également été distribués.

Un soin particulier a été apporté à la sécurité et la tranquillité des visiteurs. Un prestataire de qualité a ainsi été choisi pour assurer la sécurité du site, en complément des agents de la police nationale, de la police municipale et des unités militaires de l’opération Sentinelle.

Au total, le site a nécessité la présence en moyenne par jour de plus de 50 personnes, comprenant des agents municipaux, des agents de sécurité et des personnes en charge d'une partie des animations. En outre, plusieurs jeunes (garçons et filles) ont également choisi d’apporter leur concours à nos événements dans le cadre de leur service national universel (SNU).

Les matériels nécessaires au fonctionnement des sites ont été choisis pour être réutilisables pour d’autres actions et manifestations de la Ville : tentes, écran utilisé pour les jeux paralympiques, barrières anti-véhicules bélier, bâches logotées, etc...Ces équipements, ainsi que la création de branchements d’eau et d’électricité pérennes, ont représenté un budget de 147 000 €, qui constitue une part de l’héritage des Jeux pour notre Ville.

Sur le plan financier, la Ville a perçu 730 000 € de la MGP, 144 400 € de la Préfecture, et 83 500 € de la Région, soit un total de 957 000 € de subventions publiques pour les actions menées en lien avec les JOP Paris 2024.

Les dépenses ont concerné :

Familles de dépenses	en K€ TTC
Matériel et prestations techniques de diffusion et de sonorisation des épreuves	179
Animations et prestations de matériel (ex. la zone de beachvolley permanente, mur d’escalade pour trois jours, trampolines pour trois jours, cibles, etc.), transport car enfants CDL pour places JO MGP, goodies	127
Sécurisation matérielle et humaine du site selon les obligations du cahier des charges des clubs 2024	338
Poste de secours imposé par le dimensionnement du site	25
Location de la grande structure, des stands en bois pour foodtrucks, des sanitaires et leur entretien quotidien, etc.	75
Habillage et signalétique du site selon le cahier des charges des clubs 2024 et communication traditionnelle (vidéo, affiches)	65
Total	809

A ces frais se sont ajoutées différentes dépenses en termes de mobilisation des différents services, de travaux préalables et d’acquisition de matériels réutilisables pour différentes actions de la Ville

Organisation du site moyens humains (Ville et régisseurs extérieurs)	140
Organisation du site, moyens matériels (outillage, régisseurs, accompagnement projet site location nacelle, etc.)	101
Travaux préalables (dont compteur eau) et fluides	98

Le total des dépenses comprenant les équipements et installations conservés par la Ville peut donc être évalué à 1 150 000 € TTC.

Compte tenu de l’« héritage », le reste à charge de la Ville est donc de l’ordre de 50 000 €.

Au-delà du site de célébration, quel héritage pour ces jeux ?

Au niveau sportif, il conviendra de dresser le bilan avec les clubs sportifs de la ville pour analyser l'impact de l'événement sur l'évolution des adhésions aux pratiques sportives qu'ils proposent.

Il s'agira également d'étudier avec eux l'impact sur la pratique handisport, comme cela a déjà été fait sur l'égalité femme / homme, et travailler éventuellement avec le comité départemental handisport pour donner une part plus importante au public concerné à Sceaux.

Cela fera l'objet des échanges avec nos clubs dans le cadre du Comité consultatif sportif.